

Développer sa clientèle

Programme de formation

Objectifs (professionnels)

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Affirmer sa singularité
- ✓ Construire une offre de service
- ✓ Déterminer et négocier ses honoraires
- ✓ Réseauter efficacement
- ✓ Être visible sur les réseaux sociaux

Catégorie et but

Cette formation correspond à une action de formation selon les dispositions prévues à l'article L.6313-1 du Code du travail. Conformément à l'article L.6313-3 du Code du Travail, cette action a pour but de favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail. Elles peuvent permettre de favoriser la mobilité professionnelle.

Public

Le public concerné est : avocats.

Pré-requis

Aucun prérequis n'est prévu pour cette formation.

Durée

La formation Développer sa clientèle se déroule en :

- 10 heures de vidéos de e-learning ;
- 3 heures d'accompagnement individuel ;
- 18 heures de co-développement, un vendredi sur deux de 8h à 9h30, du 2 avril 2021 au 22 octobre 2021 (pause en août).

Tarif

La formation Développer sa clientèle est dispensée pour un coût de 1 990 euros H.T. soit 2 148 euros T.T.C. (taux de TVA 20%).

Modalités et délais d'accès

L'inscription est réputée acquise lorsque le paiement est validé.

L'action de formation est immédiatement accessible.



Fleur d'avocat

11 rue Joseph Dijon 75018 Paris

85021697900011- 6201Z - SASU + capital social 500 € - TVA Intracommunautaire FR 78 85 02 169

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n°11755990575 du préfet de région d'Île de France

Certificat n°FRCM20090

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques : Magistrale via le e-learning + expérimentale active via les exercices pratiques, le co-développement et le coaching individuel

Supports pédagogiques : vidéos de e-learning par Fleur d'avocat, contenus (podcasts, vidéos, articles) externes proposés dans le parcours pédagogique, fiches récapitulatives, livret de formation à télécharger et/ou à imprimer pour écrire les exercices.

Prise en compte du handicap : contactez-nous pour toute demande spécifique afin que nous puissions vous apporter une réponse adaptée à votre situation.

Éléments matériels de la formation

Supports techniques : les vidéos de e-learning et autres contenus de formation seront accessibles depuis le site internet seformeravec.fleurdavocat.fr. Le logiciel de formation en ligne utilisé par Fleur d'avocat est Learndash. L'accès au groupe de co-développement et le coaching individuel ont lieu par visioconférence.

Salle de formation : NA

Équipements divers mis à disposition : cf. Infra.

Documentation : des articles, podcasts et vidéos sont proposées en complément des contenus de formations créés par Fleur d'avocat. Ils sont accessibles directement depuis votre compte personnel sur le site seformeravec.fleurdavocat.fr.

Compétences des formateurs

La formation est assurée par :

- Madame Lilas Louise Maréchaud, ex-avocate au Barreau de Paris, certifiée du Master Exécutif RH de Sciences Po Paris, assurant des formations dans le cadre de Fleur d'avocat depuis 2019.
- Monsieur Thomas Burbidge, entrepreneur et expert en stratégie de marque.
- Madame Insaff El Hassini, juriste, experte en négociation de rémunération et fondatrice de l'organisation Lean In France.
- Monsieur Eric Le Gendre, consultant et expert et réseautage efficace.
- Monsieur Alexis Minchella, entrepreneur et expert en marketing de contenus.

Les références des intervenants ainsi que les appréciations les concernant sont disponibles sur demande.

Formation ouverte ou à distance FOAD

La formation est disponible sur le site seformeravec.fleurdavocat.fr.

Son suivi implique le visionnage de vidéos, l'écoute de podcasts et la lecture d'articles mis à disposition sur le site. Des exercices de réflexion personnelle sont proposés que le stagiaire peut réaliser sur les supports fournis par Fleur d'avocat ou sur tout autre support qui lui conviendrait.

L'accès au groupe de co-développement se fait par visioconférence via Whereby.

Les heures d'accompagnement individuel se font également par visioconférence via le logiciel proposé par le consultant référent.

Pour toute question relative au suivi de la formation ou en cas de besoin d'assistance, contactez Lilas Louise Maréchaud par email à l'adresse bonjour@fleurdavocat.fr. Une réponse vous sera apportée sous 48h jours ouvrés.

Contenu



Fleur d'avocat

11 rue Joseph Dijon 75018 Paris

85021697900011- 6201Z - SASU + capital social 500 € - TVA Intracommunautaire FR 78 85 02 169

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n°11755990575 du préfet de région d'Île de France

Certificat n°FRCM20090

1. Identifier sa singularité (2h)
 - Définir un objectif professionnel
 - Adopter les bons réflexes pour y parvenir→ 1h30 de e-learning + 3 exercices à faire chez soi

2. Construire son offre de services (2h)
 - Identifier et comprendre son client idéal
 - Identifier le schéma de la transformation
 - Proposer une offre progressive
 - Comprendre les différents formats d'offres possibles→ 1h30 de e-learning + 3 exercices à faire chez soi

3. Déterminer et négocier les honoraires (2h)
 - Prendre conscience de sa juste valeur professionnelle
 - Déterminer la juste valeur de ses prestations
 - Construire une politique tarifaire efficace
 - Négocier des honoraires à sa juste valeur au moment de l'entrée en relation
 - Renégocier des honoraires en cours de relation→ 1h30 de e-learning + 4 exercices à faire chez soi

4. Réseauter efficacement (2h)
 - Distinguer les différentes formes de réseautage
 - Adopter la bonne attitude
 - Évaluer son réseau
 - Établir une stratégie de réseautage
 - Gagner en capacité d'influence
 - Gagner en efficacité dans son réseautage
 - Piloter son réseautage→ 1h30 de e-learning + 6 exercices à faire chez soi

5. Être visible sur les réseaux sociaux (2h)
 - Les bases du marketing sur les réseaux sociaux
 - Produire du contenu : quoi et comment ?
 - Les bases du référencement naturel→ 1h30 de e-learning + 3 exercices à faire chez soi

Suivi et évaluation

Exécution de l'action

Le suivi de la formation est assuré via le LMS Learndash. Fleur d'avocat s'assure par ailleurs auprès du coach professionnel que les stagiaires utilisent leurs heures de coaching individuel. La participation des stagiaires au groupe de co-développement est monitorée par Fleur d'avocat.

Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

L'acquisition des compétences est évaluée par le biais de quizz à la fin de chaque vidéo, de chaque module, et, enfin, de la formation.

Pour toute question relative à cette formation, contactez Lilas Louise Maréchaud par email à l'adresse bonjour@fleurdavocat.fr. Une réponse vous sera apportée sous 48h jours ouvrés.



Fleur d'avocat

11 rue Joseph Dijon 75018 Paris
85021697900011- 6201Z - SASU + capital social 500 € - TVA Intracommunautaire FR 78 85 02 169
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n°11755990575 du préfet de région d'Île de France
Certificat n°FRCM20090

Fleur d'avocat est un organisme de formation certifié



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

[action de formation]



Fleur d'avocat

11 rue Joseph Dijon 75018 Paris

85021697900011- 6201Z - SASU + capital social 500 € - TVA Intracommunautaire FR 78 85 02 169

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n°11755990575 du préfet de région d'Île de France

Certificat n°FRCM20090